

## CIRCULATION DES JOURNAUX SCOLAIRES COMME PERIODIQUES

La réponse faite par le ministre de l'Éducation nationale à l'interpellation de nos camarades Pronteau, Llante et Thamier (séance du 20 avril 1951), semblait nous donner satisfaction. Il ne fait pas de doute que l'opinion du ministre, si nettement exprimée, signifiait qu'une intervention directe serait faite pour que satisfaction nous soit donnée.

Or, à la suite de l'intervention de divers camarades auprès des parlementaires de leur département, nous avons reçu un certain nombre de réponses faites cette fois par le ministre des Postes et télégraphes et qui prend une position non seulement insoutenable, mais que nous jugeons scandaleuse pour le bon sens français et pour le renom de notre presse périodique.

L'argumentation est la suivante : « L'article 90 de la loi de finances du 16 avril 1930 précise que le tarif des journaux est réservé « aux publications éditées dans un but d'intérêt général pour l'instruction, l'éducation, l'information du public. »

Le ministre des P.T.T., se référant à une soi-disant opinion du Comité paritaire des papiers de presse, ose affirmer que nos journaux scolaires ne remplissent pas cette condition : « Il n'est pas douteux, en effet, que les journaux scolaires publiés selon la technique de l'imprimerie à l'école, et qui sont tirés à un tout petit nombre d'exemplaires destinés aux familles ou amis des enfants, et à quelques écoles avec lesquelles l'échange est organisé, ne peuvent être assimilés à la presse d'intérêt général publiée pour l'information du public et en faveur de laquelle des avantages postaux et fiscaux ont été consentis. »

Ainsi donc, pour la commission des papiers de presse et pour le ministre des P.T.T., tous ces périodiques qui salissent les devantures de kiosques, ce sont des journaux qui font l'éducation du public, et nos journaux scolaires, dont le but est exclusivement de participer à l'éducation de nos enfants, ne servent pas l'instruction, l'information, l'éducation du public.

Tout le monde sait aussi que tous les grands journaux français sont publiés dans un but d'intérêt général. Seuls nos journaux scolaires servent des intérêts particuliers et les bénéficiaires de trusts ou de marchands !

Nous rappellerons enfin que l'objection de l'importance du tirage n'est pas prévue par les règlements, puisque on poste couramment un journal affranchi en périodique, et qu'il est des journaux qui sont vendus de la main à la main et expédiés en très petit nombre. Nous protestons contre l'exception qu'on

ferait pour les journaux scolaires, en laissant sous-entendre que des journaux qui ne sont servis qu'à quelques centaines d'enfants, de parents, ou d'amis de l'École ne servent pas



Voyage scolaire en Bretagne

l'intérêt général, alors qu'une feuille comme nous en connaissons tant, servie à un million d'exemplaires devient automatiquement sacrée.

Nous allons demander à tous les parlementaires de se prononcer sur cette spécification dont nous ne devons pas être les seules victimes. S'il y a des journaux qui ne servent ni l'intérêt général, ni l'instruction, ni l'éducation, ni l'information du public, nous ne devons pas être les seuls. D'autres même doivent passer avant nous. Jusqu'à ce qu'une telle discrimination ait été faite officiellement, nous prétendons que nos journaux scolaires servent l'intérêt général, l'éducation, l'instruction et l'information du public, et au nom d'un million de lecteurs des journaux scolaires, nous demandons à bénéficier, comme tous les journaux, du tarif des périodiques.

Et nous apprécions aussi le dernier paragraphe de la lettre du ministre des P.T.T. :

« Je ne méconnais certes pas l'intérêt que présentent, sur le plan scolaire, les publications que vous m'avez signalées, non

plus que la charge relativement importante que constitue pour les petites écoles, l'affranchissement de ces envois au tarif des imprimés ordinaires. Mais j'estime qu'il ne serait pas logique de faire supporter au budget annexe des P.T.T. des dépenses qui, si elles doivent être prises en charge par les pouvoirs publics, incombent normalement au ministère de l'Éducation nationale dont relèvent les établissements intéressés. »

Ainsi donc, le tirage de nos journaux est si insignifiant qu'on ne peut pas leur appliquer le tarif des périodiques. Et le ministre s'aperçoit tout à coup que le bénéfice des périodiques appliqué à nos journaux risquerait de compromettre le budget annexe des P.T.T. Cette opinion seule détruit toute l'argumentation du ministre.

Nous voyons seulement dans ce dernier paragraphe un petit coup de pied au collègue de l'Éducation nationale qui, en séance publique a répondu favorablement aux interpellateurs. Il a répondu favorablement, qu'il paie. Mais alors, selon le même raisonnement, il n'y a aucune raison pour que les frais d'expédition des grands journaux d'information soient assurés par le ministre de l'Information, l'envoi de journaux concernant l'économie par le ministre de l'Économie, etc..

Non vraiment, de telles argumentations ne sont dignes ni de l'administration française, ni de notre service exclusif d'éducation.

Nous n'acceptons pas une mesure d'exception qui est illégale et incompréhensible. Nous demanderons sans retard à tous nos adhérents d'intervenir auprès des parlementaires de toutes tendances pour qu'il soit mis fin à cette comédie.

C. F. \*

## ECHANGE D'ÉLÈVES

**Les 15 et 16 juin :** Ceux de Briennon à Rosny. Visite des carrières de plâtre de l'Usine Susset. Excursion au terrain d'aviation du Bourget. La vie d'un petit citadin.

**Les 25 et 26 juin :** Ceux de Rosny à Briennon. Visite d'une coupe de bois en forêt, d'une tannerie et d'une ferme-modèle. La vie d'un petit campagnard.

Nous ne décrirons pas en détail chacune de ces 4 journées. Il nous paraît plus intéressant de noter quelques anecdotes et réflexions suggérées par ces anecdotes.

Nombre d'élèves : 19 élèves de Briennon (sur 32) sont allés à Rosny. 15 élèves de Rosny (sur 30) sont allés à Briennon.

Motifs de non participation variés : imprévus de dernière heure, enfants trouvés trop jeunes par les parents (!) ou punis, défauts intimes inattendus (incontinence d'urine, cauchemars...), manque

d'argent ou même d'habits (hélas !), le tout atteignant 40 % des effectifs.

Plusieurs familles, dont les parents versent très irrégulièrement leurs cotisations à la Coopérative, n'ont pas voulu « profiter » du voyage. D'autres, qui n'ont pu participer au voyage, ont laissé leur cotisation à la coopérative.

**Les fonds du voyage :** A Briennon, les élèves versent une cotisation de 50 fr. par mois (méthode d'ailleurs élastique : on verse quand et comme on peut). Mais le maître exige un engagement écrit des familles au mois d'octobre. ( Le reste est fourni par la vente du journal ).

A Rosny, les élèves paient 500 fr. avant le voyage.

Ni l'une, ni l'autre de ces méthodes n'est parfaite. Qui peut nous indiquer une méthode bien éprouvée ?

**Comportement des élèves :** La réception du correspondant a été une petite fête : on avait confectionné de bons petits plats, on a emmené les enfants au cinéma (encore que...) on a fait fonctionner la télévision.

Tous les parents sont enchantés d'avoir hébergé « le correspondant » et semblent satisfaits de sa tenue (à une exception près). Pour quelques-uns, cet échange a été un changement de vie total.

André, brave garçon d'une famille ouvrière, logeait chez son correspondant, fils des plus gros bourgeois du pays ( nous n'avions pas organisé en octobre la correspondance en fonction d'un voyage alors problématique ). Il est vrai que le dit correspondant est tellement « éveillé » que le dépaysement d'André dut être de courte durée.

Le père du correspondant de Roger est aveugle et nous verrons longtemps le visage de Roger nous annonçant au matin du 2<sup>e</sup> jour : « Le papa de Michel m'a joué de l'accordéon ».

Guy, petit infirme, fut l'objet de soins touchants (et discrets), de la part des parents de son camarade. ( Ici, la grosse complication : le dit camarade n'était pas son correspondant, lequel ne pouvait loger Guy. D'où : il faudrait, dès octobre, organiser la correspondance en pensant au voyage dans ses moindres détails, ce qui n'est pas facile ).

Julien, dont le correspondant habite une ferme, se souviendra certainement des parties dans le foin, avec quelques autres de Rosny et de Briennon.

Celui qui nous frappa le plus, au cours

de notre visite du soir parmi les familles, fut certainement Jean, sorti pour la première fois de Rosny, que nous surprîmes mangeant gauchement sa soupe, n'osant dire un mot... et qui, paraît-il, il se dérida par la suite.

**Durée de l'échange :** Deux jours, c'est nettement insuffisant. Trois ou quatre jours seraient sans doute l'idéal, préférables même à une dizaine de jours.

Beaucoup de parents nous ont dit : « Pourquoi restez-vous si peu ! ». Ils ne savent pas, les braves gens, que la S.N.C.F. ne nous laisse aucune latitude et que même, nous qui n'étions séparés que par 180 km, il nous a fallu prendre un billet pour un parcours de 200 km.

**Date du voyage-échange :** Entièrement d'accord avec Blondy et Laval (Ed. n° 19-1-7-51). Les multiples intérêts nés de l'échange ne peuvent être exploités fin juin-début juillet, à une époque où nous sommes tellement housculés. Les voyages trouveraient leur place fin avril-début mai.

Et en octobre, qu'en pensez-vous ? Nous y voyons quelques inconvénients majeurs (à notre avis) : beau temps problématique, jours courts, élèves et parents pas encore « dans le bain ». Et cependant, ce serait vraiment toute l'année une correspondance riche. Alors que nous avons eu l'impression de quitter nos élèves sur une apothéose, certes, mais précisément au moment où « cela allait devenir intéressant ».

Nous pensons donc qu'il y aurait une réforme profonde à effectuer même au point de vue échange.

**Pédagogiquement :** Il faut noter, lors des visites plus ou moins dirigées que nous avons effectuées, que l'attention des enfants s'est montrée assez peu soutenue. Ils songeaient tous beaucoup plus à jouer, avec leur correspondant connu depuis plusieurs heures, voire à échanger quelques bonnes bourrades, plutôt qu'à suivre des explications. L'intérêt d'un tel voyage ne semble pas résider dans une accumulation de connaissances, mais dans le contact avec un milieu très différent du milieu habituel dans lequel évolue l'enfant.

45 élèves en visite, c'est trop. Il en faudrait une vingtaine au plus.

Nous pensons retrouver, au cours de l'année scolaire prochaine, les acquisitions de nos élèves, même chez ceux qui ont eu l'air de ne pas s'intéresser à telle ou telle question.

**Prix de revient du voyage :** La classe

de Briennon a déboursé 9.300 fr. (tout compris).

Celle de Rosny : 9.000 francs.

C'est peu, grâce aux importantes réductions de la S.N.C.F. (mais séjour trop court).

**Hébergement :** La vie courante : un élève doit-il loger chez un correspondant dont le père, ivrogne, rentre rarement en bon état ?

Nous avons discrètement évincé cette demande d'hébergement.

**Une anecdote (Saunier).** Au retour, nous avons pris le train international Rome-Paris, train occupé par de nombreux étrangers. Un Italien, venant de Sardaigne, voyant mes élèves sortir un jeu de cartes leur proposa une partie de « scopa ». Il ne parlait pas un mot de Français et cependant, au bout de dix minutes, trois de mes garçons, qui étaient certainement pour la première fois dans un « grand train » jouaient à la « scopa » avec lui. Et à Melun, tout le monde jouait au « menteur ».

**Une réflexion :** Pour concilier nos méthodes, et les programmes officiels, nous désirerions un programme court à travailler en début d'année et que nous n'aurions qu'à réviser après le voyage, tout en exploitant les nombreux et vivants enseignements du dit voyage.

Après tout cela, comme tous ceux qui, cette année, ont emmené leur classe aux 4 coins de la France, nous dirons :

Merci Freinet !

SAUNIER,

(Ec. Garçons Rosny - Seine

RENVOISE,

(Ec. Garçons Briennon - Yonne)

## CORRESPONDANCES

### INTERSCOLAIRES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Elles sont en train de prendre leur vraie place dans notre pédagogie car les éducateurs en ont compris tous les avantages.

Si ce n'est déjà fait, remplissez d'urgence la fiche ci-jointe que vous renverrez à notre ami Alziary. Dans notre prochain numéro, nous donnerons toutes indications sur les correspondances internationales.

Comme les années précédentes, vous recevrez directement, dès qu'elles seront établies, les listes des correspondances.

De nombreux échanges d'enfants ont été faits. Nous en tirerons les enseignements qui s'imposent.

## LES ÉCHANGES INTERSCOLAIRES

Selon vos directives, j'ai envoyé régulièrement mon journal à vingt classes disséminées aux quatre coins de France. L'adresse de 14 d'entre elles, à ma demande, m'a été transmise l'an dernier, par Alziary. Le reste se composait de 3 survivants d'une équipe défunte et de 3 camarades de l'Eure.

### 1. — CORRESPONDANCE MENSUELLE.

Il arrive assez fréquemment à ceux de mes élèves qui s'intéressent particulièrement aux journaux qu'ils reçoivent d'en extraire, afin de les lire à l'heure de la lecture libre, des textes qui peuvent être dictés (car ils sont toujours en rapport, comme je le précise par ailleurs, avec le centre d'intérêt) ou exploités en géographie par exemple (l'occasion nous est souvent offerte de situer des villes, des mers, des montagnes, de reconnaître des itinéraires, d'imaginer des voyages) ou même en calcul (c'est ainsi que nous avons, en juin, entrepris l'étude des migrations d'oiseaux).

Cet échange mensuel, en outre, permet au maître de comparer la présentation de son journal à celle de ses correspondants et partant, de l'améliorer. Il permet également la découverte de certaines trouvailles ou de nouveaux procédés d'illustration dont on peut s'inspirer pour rompre la monotonie des publications habituelles. Il permet enfin — ce qui n'est pas négligeable — la communication féconde des critiques qui n'ont pour but que d'encourager et inciter à toujours mieux faire.

### 2. — CORRESPONDANCE SUIVIE.

C'est elle qui suscite le plus d'intérêt. Les deux tiers de mes élèves y attachent beaucoup d'importance. Inutile d'insister sur la joie que provoque l'arrivée des lettres et surtout du colis : ceux qui ont assisté savent combien elle est débordante et vivifiante. Le premier avantage des échanges est bien cet enthousiasme. Il constitue un précieux stimulant. On envoie à son correspondant des photos, des cartes, des gravures, des dessins et surtout des pensées que, dans d'autres conditions, on réserve à ceux qui vous entourent ou que, tout bonnement, l'on ne formule pas. Le désir de les communiquer et la nécessité de répondre aux questions posées entretiennent un va et vient que j'ai rarement besoin d'encourager et qui constitue un excellent apprentissage. L'intérêt affectif est incontestable.

Maintenant, y a-t-il un profit intellectuel certain ? La lecture des lettres et des textes librement écrits et imprimés nous permet, à défaut de disques ou d'appareils de projection, d'imaginer à peu près la vie quotidienne de nos correspondants. Elle suscite, au gré des centres d'intérêt que leur expression spontanée a créés :

- des entretiens sur des thèmes familiers (jeux, fêtes, rêves, travaux, voyages ou aventures) ou sur des questions d'ordre zoologique, géographique ou historique ;

- une étude méthodique de la région où vivent nos correspondants.

Toutefois, sur ce point, l'expérience n'est pas concluante. « Orienter nos élèves vers une étude approfondie du milieu local dans le cadre de la correspondance particulière » comme le suggérait mon Collègue, m'a paru difficile. Il s'agissait, ni plus ni moins, de faire introduire dans les lettres par les enfants eux-mêmes, des éléments dont l'intérêt ne leur apparaît pas toujours. Or, il importe de maintenir l'intérêt. Il faut bien avouer que lorsqu'on tente de l'ordonner, il s'évanouit souvent.

La copie d'une page du cahier de monographie, que j'ai fait joindre aux lettres individuelles (afin de laisser à celles-ci le caractère spontané qui doit être le leur) ne semblait pas éveiller l'attention que je souhaitais, d'autant que les études correspondantes qui auraient pu donner lieu à de fructueuses comparaisons (du moins, je le suppose) ne me parvenaient pas. Dans ce sens, l'échange a, par conséquent, été un échec.

Que faire ? Eh bien, il faut que, dans toute la mesure du possible, nous coordonnions nos projets. Car il importe d'établir des projets, ou si l'on veut, un plan de travail. Ce travail, précisément parce qu'il est méthodique, n'a — il faut bien l'admettre — que des rapports accidentels (souhaitables d'ailleurs) avec les études qui résultent de l'exploitation des textes libres choisis par la classe. Les régions où nous habitons ne sont pas si différentes que nous ne puissions établir une correspondance régulière portant sur des sujets communs : l'école, le village, la population, le climat, l'eau, la flore, la faune, les cultures, l'artisanat, le commerce, les communications, etc... Le caractère artificiel que revêt un tel travail dans les classes traditionnelles disparaît — si l'on veut — se trouve transfiguré au contact de l'échange où se croi-

sent les espoirs et les intentions. Cet échange doit, à mon sens, être minutieusement préparé. J'ai l'intention, en octobre prochain, de procéder de la façon suivante :

1. — Soumettre à mon Correspondant un plan de travail que je lui demanderai d'accepter ou d'adapter au sien ;

2. — Entreprendre une nouvelle monographie au moyen d'enquêtes qui s'appuieront, comme cette année, sur des questionnaires précis ;

3. — Extraire de chaque étude des fiches simples, claires, illustrées. (Je viens d'acheter un appareil photo qui va me permettre de compléter la documentation nécessairement limitée qu'on peut se procurer dans les librairies ou découper dans les journaux locaux et régionaux) ;

4. — Expédier ces fiches à mon Collègue qui, en échange, je l'espère, m'adressera les fiches correspondantes.

C'est évidemment l'an prochain que nous en tirerons les conclusions.

DUBOST (Eure).

Il faut à tout prix éviter de scolastiser les échanges interscolaires, mais le maître peut aiguiller les enfants qui poseront à leur correspondant les questions qui susciteront des enquêtes. Une entente entre les maîtres, et même peut-être un plan de travail peuvent être utiles.

Méfiez-vous aussi des monographies lorsqu'elles débordent l'intérêt et la curiosité enfantine pour friser l'érudition. Les correspondants s'intéressent à tout ce qui concerne la vie d'un village ou d'une région, mais ils jugent en général les monographies fastidieuses.

Restons toujours à l'école de la vie.

C. F.

## ASPECTS FRANÇAIS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Le problème de l'Éducation populaire, bien que relativement récent, a pris une telle importance, qu'il est apparu nécessaire d'en étudier les données et d'ébaucher les perspectives d'avenir.

Tel est le but que se propose la monographie : « Aspects de l'éducation populaire » qui, après avoir dressé l'inventaire général des Associations et Mouvements de Jeunesse, étudie leurs principales activités, leurs moyens d'expression, leur régime juridique et la formation de leurs cadres.

Publiée dans la série « Recueils et Monographies », cette étude est en vente au prix de 100 francs, à La Documentation Française, 16, rue Lord-Byron, Paris 8<sup>e</sup>. C.C.P. Paris 9060-98.

## CONCOURS « FRANCS-JEUX »

### CLASSEMENT DÉPARTEMENTAL

1. Z. F. O.	53. Allier.
2. Haute--Marne.	54. Basses-Pyrénées
3. Lozère.	55. Aisne.
4. Haute-Vienne.	56. Aveyron.
5. Haute-Saône.	57. Seine-et-Oise.
6. Drôme.	58. Eure-et-Loir.
7. Var.	59. Ariège.
8. Loire.	60. Creuse.
9. Dordogne.	61. Ille-et-Vilaine.
10. Moselle.	62. Lot.
11. Meuse	63. Htes-Pyrénées.
12. Charente-Mme.	64. Gironde.
13. Côte d'Or.	65. Orne.
14. Eure.	66. Ain.
15. Doubs.	67. Calvados.
16. Puy-de-Dôme.	68. Loire-Inférieure.
17. Bas-Rhin.	69. Guyane.
18. Basses-Alpes.	70. Aude.
19. Jura.	71. Seine-Inférieure
20. Vaucluse.	72. Lot-et-Garonne
21. Isère.	73. Rhône.
22. Alpes-Marit.	74. Gers.
23. Aube.	75. Landes.
24. Loiret.	76. Cher.
25. Somme.	77. Nlle Calédonie.
26. Seine-et-Marne.	78. Sénégal.
27. Yonne.	79. Deux-Sèvres.
28. Côtes du Nord.	80. Hte-Garonne.
29. Charente.	81. Haute-Savoie.
30. Meurthe-et-Mos.	82. Réunion.
31. Vosges.	83. Marne.
32. Saône-et-Loire.	84. Oise.
33. Nièvre.	85. Guadeloupe.
34. Indre.	86. Corse
35. Ardennes.	87. Sarthe.
36. Pas-de-Calais.	88. Corrèze.
37. Manche.	89. Morbihan.
38. Finistère.	90. Haut-Rhin.
39. Mayenne.	91. Hautes-Alpes.
40. Savoie.	92. Seine.
41. Pyrénées Orient.	93. Vendée.
42. Ardèche.	94. Bouches-du-Rh.
43. Haute-Loire.	95. Constantine.
44. Maine-et-Loire.	96. Alger.
45. Indre-et-Loire.	97. Cantal.
46. Belfort.	98. Hérault.
47. Tarn-et-Garonne	99. Oran.
48. Gard.	100. Tunisie.
49. Vienne.	101. Madagascar.
50. Nord	102. Cameroun.
51. Tarn.	103. Maroc.
52. Loir-et-Cher.	104. Viet-Nam.

(Le classement individuel paraîtra dans « l'Éducateur » n° 2.)

### DISQUES

Pour l'apprentissage du chant. — Pour les mouvements rythmiques. — Pour les danses.